

# **Défraiements pour activités Nez Rouge Est vaudois**

## **Types d'activités**

Nous distinguons deux types d'activités Nez Rouge:

- L'Opération Nez Rouge (ONR)  
Organisée en fin d'année, l'opération est l'activité principale de Nez Rouge et nous cherchons les clients sur toute notre zone d'action.
- Les Services Nez Rouge (SNR)  
Organisés tout au long de l'année, les services se font sur mandat direct de l'organisateur d'une manifestation. Nous prenons les clients exclusivement depuis le lieu du service et les rapatrions dans un territoire limité autour du lieu d'engagement.

## **Défraiement forfaitaire**

Les présences à l'Opération ne sont pas défrayées.

Nous défrayons les présences aux Services de manière forfaitaire pour les frais engagés tel que le carburant, usure de votre véhicule, transport public, etc. à raison de CHF 20.00 par soirée.

Les éventuels Services ayant lieu simultanément avec l'Opération ne sont pas défrayés.

## **Utilisation de la voiture privée**

Nous dédommageons en sus toute utilisation d'une voiture privée, que ce soit pour un Service ou l'Opération. Ne sont payés que les km effectués pour des courses Nez Rouge et en aucun cas le déplacement entre le domicile et le lieu d'engagement.

Le dédommagement se monte à CHF 0.70 par km, basé sur les fiches de courses des soirées respectives.

## **Paiement des indemnités**

Le délai cadre pour le paiement est de 60 jours à dater de la fin du Service ou de l'Opération concerné. Dans la mesure du possible les paiements sont effectués avant la fin du délai. Aucun paiement ne sera effectué en liquide à l'issue de l'engagement.

## **Questions**

En cas de question avant ou après paiement, ou pour toute demande le trésorier peut être contacté par mail à [caisse@nrev.ch](mailto:caisse@nrev.ch).

**Le Trésorier**